

Questions orales

d'automobiles, qui estime que ce déficit s'aggraverait sans doute.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ce déficit commencera à diminuer rapidement dès que le marché américain reviendra à des conditions plus normales.

M. Lawrence: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je comprendre que le ministre est en train d'assurer à la Chambre que dès que les ventes d'automobiles s'amélioreront aux États-Unis, le déficit commencera à diminuer au Canada?

M. Gillespie: Oui, monsieur l'Orateur. Si le député veut bien jeter un coup d'œil sur les statistiques, il verra que l'année dernière les exportations canadiennes aux États-Unis ont augmenté. La raison de ce déficit, c'est que nos importations ont augmenté encore plus. Pourquoi? Parce que l'économie canadienne a été beaucoup plus forte que l'économie américaine.

M. Baldwin: Cela ne concorde pas tout à fait avec ce qu'a dit récemment le ministre des Finances.

● (1420)

M. Lawrence: Ayant vu les statistiques et s'étant rendu compte que le Canada a subi plus de déficits qu'il n'a eu de surplus en vertu du pacte de l'automobile, le ministre est-il disposé maintenant, ou quand le sera-t-il, à nous exposer les programmes à plus longue échéance envisagés par son gouvernement pour rendre le commerce de l'automobile plus avantageux pour le Canada qu'il ne l'a été jusqu'ici, selon les statistiques de son propre ministère?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je rappelle encore une fois au député qu'il ferait peut-être bien de revoir les chiffres sur les investissements au Canada, depuis l'entrée en vigueur du pacte de l'auto. Il devrait mettre en regard l'augmentation de l'embauche au Canada et aux États-Unis. Il s'apercevra que notre rendement a été bien supérieur à celui des États-Unis. En dépit des difficultés signalées par le député, auxquelles se heurte le commerce industriel des pièces aux États-Unis, mon ministère a mis en œuvre un certain nombre de programmes visant à découvrir de nouveaux marchés pour les pièces usinées au Canada par des fabricants canadiens.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ÉCART ENTRE LES REVENUS AGRICOLES ET LES SALAIRES INDUSTRIELS—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le revenu moyen du cultivateur a toujours été inférieur à l'indice industriel synthétique; de plus, le ministre a déclaré à Londres le 11 avril qu'aucun cultivateur ne s'enrichira grâce à nos programmes de stabilisation des prix ou aux politiques gouvernementales; voudrait-il nous

[M. Lawrence.]

dire si le gouvernement a pour politique de perpétuer de telles inégalités?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs ne m'ont pas demandé de les aider à faire fortune en vitesse. Ils veulent des programmes leur permettant d'obtenir un revenu raisonnable. C'est ce que nous comptons leur donner.

M. Korchinski: Des programmes existent-ils pour traiter tous les Canadiens sur un pied d'égalité et améliorer la situation économique de l'agriculteur, compte tenu de la déclaration du ministre et du fait que le secteur agricole obtient moins de subventions que la plupart des autres secteurs de l'économie et que la protection tarifaire du secteur agricole n'est que de la moitié de celle du secteur non agricole?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, la dernière partie de la question du député, qui porte sur la protection tarifaire du secteur agricole, est exacte. Cette production contre les importations représente en moyenne 8 p. 100 tandis que la moyenne du secteur industriel est d'environ 16 p. 100.

M. Korchinski: Je sais ce que je dis. Je veux savoir ce que le ministre entend faire.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, beaucoup de choses dépendent du Parlement, non pas seulement du ministre de l'Agriculture: Par exemple, la rapidité avec laquelle nous pouvons faire adopter la mesure législative qui bénéficiera aux agriculteurs du Canada. Les provinces sont dans l'expectative, elles aussi.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE D'OCTROI DES PRESTATIONS AUX PÊCHEURS SANS TRAVAIL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme le gouvernement a remis à plus tard, sinon indéfiniment, le programme de soutien des revenus qu'il avait promis aux pêcheurs, envisage-t-on d'apporter des modifications à la loi sur l'assurance-chômage de façon que les pêcheurs puissent en profiter, car la loi actuelle n'est d'aucune utilité pour les pêcheurs en général et ceux de la région atlantique en particulier?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train d'examiner la loi sous l'aspect de son utilité et de son équité pour les pêcheurs salariés par opposition à ceux qui sont à leur compte. Je dois informer le député que cet examen doit s'effectuer et s'effectue effectivement dans le sens de mes entretiens avec mon collègue le ministre d'État chargé des Pêches. Une fois que nous serons tombés d'accord sur un programme, y compris les changements possibles au régime d'assurance-chômage, ce qu'on ne saurait présumer à l'avance, la chose sera rendue publique de la façon habituelle.